

Instructions aux auteurs

Motricité cérébrale

Pour améliorer la qualité des travaux présentés et accélérer leur parution, les auteurs sont invités à prendre en considération les instructions ci-après.

Les articles ne doivent avoir fait l'objet d'**aucune publication antérieure** ou simultanée, en partie ou en totalité, dans une autre revue.

Chaque manuscrit est soumis à l'avis de la rédaction de la revue, seule habilitée à décider de sa publication : observations et suggestions peuvent être adressées aux auteurs en leur faisant connaître les éventuelles modifications à apporter pour que le texte soit accepté. La rédaction de la revue peut proposer des modifications de présentation de l'article pour l'adapter aux critères des publications à vocation scientifique.

L'attention des auteurs est attirée sur la nécessité de soumettre des manuscrits avec une présentation de qualité, soigneusement relus et corrigés.

Soumission des manuscrits

Les manuscrits sont adressés à la rédaction **de préférence par email à l'adresse suivante :**

l.vadot@elsevier.com

Merci de suivre dans l'e-mail la structure suivante :

- Objet du mail : MOTCER – Soumission d'un article à Motricité cérébrale
- Dans le corps de l'e-mail : donner le titre du manuscrit et joindre en documents attachés en **fichiers distincts** :
 - **le manuscrit** (*voir ci-dessous la présentation des manuscrits*) : il doit être fourni en **un seul fichier** comprenant le titre de l'article en français et en anglais, les noms des auteurs et leurs coordonnées complètes, le résumé en français et en anglais, les mots clés en français et en anglais, le texte, les références et leurs appels dans le texte, les tableaux et leurs légendes et enfin les légendes des figures ;
 - **les figures** (schémas, dessins, photos couleur ou noir et blanc) : elles doivent être fournies en **fichiers séparés à raison d'un fichier par figure** ;
 - **la lettre d'accompagnement** dans laquelle l'auteur précise que le texte n'est pas simultanément soumis à une autre revue scientifique en vue de publication. L'auteur principal signe pour le compte de tous les auteurs après avoir obtenu leur accord. S'il y a lieu, cette lettre est accompagnée des autorisations de reproduction pour les éléments provenant d'articles publiés par ailleurs. En effet, en cas de reproduction partielle ou totale, dans le manuscrit, d'un document ou d'une illustration déjà publiés, l'autorisation écrite de l'éditeur et des auteurs doit être impérativement fournie.

Les auteurs qui ne peuvent pas soumettre leur manuscrit par e-mail peuvent l'envoyer par courrier postal, en 3 exemplaires

accompagnés d'une disquette 3,5 pouces PC ou compatible ou d'un CD, à l'adresse suivante :

L. Vadot

Secrétariat de la revue Motricité cérébrale

Éditions Elsevier Masson

62, rue Camille-Desmoulines

92442 Issy-les-Moulineaux cedex

Le manuscrit est accompagné d'une lettre comportant le prénom, le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, le numéro de télécopieur et l'adresse e-mail de l'auteur avec lequel la rédaction communiquera.

Joindre la dernière version du texte proposé **sur support informatique** (via mail ou disquette, CD-rom, etc.) en précisant le logiciel utilisé pour le **traitement de texte** avec une présentation la plus sobre possible. **Les fichiers au format pdf ne sont pas exploitables et sont donc à proscrire.**

Les manuscrits originaux ne seront renvoyés aux auteurs qu'en cas de refus de publication.

Présentation du manuscrit

Le manuscrit doit être dactylographié en double interligne, avec une marge à gauche de 3 cm, en caractères Times ou Helvetica (12 points), au recto seul de feuilles de format A4 (210 × 297 mm). Un feuillet A4 comprend environ 250 mots ou 1500 signes. Le texte comporte, dans l'ordre : la page de titre ; le résumé français avec les mots clés en ordre alphabétique ; le résumé anglais avec les mots clés en ordre alphabétique ; le texte proprement dit ; les références bibliographiques ; les tableaux avec titre et légendes ; les légendes des figures, les figures.

Page de titre

La page de titre, ou première page comporte les mentions suivantes :

- le titre et sa traduction en langue anglaise ; concis, il indique de manière précise le sujet du travail et ne comporte pas d'abréviations ; la rédaction se réserve le droit de le modifier dans le sens de la concision ;
- le prénom en entier et le nom du ou des auteur(s) et leur profession ; quand les auteurs appartiennent à des services différents, leurs noms sont suivis de chiffres en exposant qui renvoient aux services ou adresses correspondants ;
- **les intitulés et adresses complètes** des services, laboratoires ou organismes d'origine des auteurs ; **préciser les numéros de téléphone et de télécopie, ainsi que l'adresse e-mail de l'auteur** auquel doivent être envoyés la correspondance concernant l'article, le bon à tirer et la commande de tirés à part ;

- le cas échéant, la date et le lieu de la réunion où le travail a été présenté, la mention de l'origine des sources de financement ou du contrat de recherche, les remerciements pour l'aide technique à la réalisation et à la dactylographie du travail.

Résumé et mots clés

En deuxième page chaque article comporte un résumé en français et en anglais (*summary*), sans abréviation ni référence, avec au plus six mots clés également en français et en anglais. Les résumés font environ 250 mots au maximum (soit environ 10 à 15 lignes).

Les mots clés, pertinents et descripteurs, doivent permettre l'indexation de l'article, et être conformes à la liste du *Medical Subject Headings* de l'*Index Medicus*, renouvelé chaque année. Ils figurent au-dessous des résumés.

Corps du texte

L'article proprement dit débute à la troisième page. **Le texte ne doit pas dépasser 15 pages** (références et illustrations comprises). Cette condition est impérative.

Titres et sous-titres sont signalés tout au long du texte par des numéros (1., 1.1, 2., 2.1, etc.), de telle sorte que le plan de l'article puisse apparaître immédiatement.

Seules les abréviations courantes sont acceptées, en nombre réduit. Le terme en entier doit précéder l'abréviation entre parenthèses, lors de sa première apparition dans le texte et dans le résumé, sauf s'il s'agit d'une unité de mesure internationale. Les dates ne sont pas abrégées.

La nomenclature doit être cohérente et invariable. Les symboles et unités scientifiques doivent être exprimés dans le système international d'unités (système SI). Les nombres s'écrivent en chiffres. Une virgule précède les décimales dans les textes en français, l'espace est le séparateur de milliers.

Il est conseillé d'éviter l'usage des guillemets (sauf pour les citations) et de l'italique. Les locutions latines usuelles en français s'écrivent en roman (et al., a priori, a contrario, etc.).

Le nom commercial d'un appareil porte le sigle TM et, entre parenthèses, le nom du fabricant ou du distributeur.

Les figures et les tableaux sont appelés et numérotés selon leur ordre d'apparition dans le texte par leur numéro en chiffres arabes (fig.1, fig. 2, tableau 1, tableau 2, etc.).

Toutes les références doivent être appelées dans le texte, les tableaux et les légendes des figures par leur numéro entre crochets. Elles sont numérotées par ordre d'apparition dans le texte et listées en fin de texte dans cet ordre. Les références citées uniquement dans les légendes, les tableaux ou les figures sont numérotées de telle façon qu'elles succèdent à la dernière référence citée dans le texte avant l'appel du tableau. Les numéros sont séparés par des virgules quand il s'agit de deux chiffres consécutifs ou non, et par un tiret quand il y a plus de deux chiffres consécutifs ; seuls les chiffres extrêmes sont alors cités : [5, 7], [9–11], [5, 7, 9–11, 13].

Références bibliographiques

Les références sont présentées conformément aux normes de « Vancouver » (International Committee of Medical Journal

Editors. Uniform requirements for manuscripts submitted to biomedical journals. Fifth edition. *N Engl J Med* 1997 ; 336 : 309–16).

Les références sont classées et numérotées selon l'ordre d'apparition dans le texte, en tenant compte des références citées dans les légendes des figures ou dans les tableaux.

L'article ne comporte que les références à des textes qui ont été consultés pour la rédaction du travail. Les références citées doivent être accessibles aux lecteurs.

Toutes les références citées dans le texte figurent dans la liste des références et vice versa. La mention [résumé] ou [abstract], selon que la référence est en langue française ou anglaise, figure après le titre. Les lettres à la rédaction comportent la mention [lettre] ou [letter] après le titre.

Jusqu'à six auteurs, ceux-ci doivent être nommément indiqués ; à partir de sept, seuls les six premiers seront cités, suivis d'une virgule et de la mention « et al. ».

Les articles acceptés mais non encore publiés peuvent être référencés en indiquant la revue, l'année et le volume avec la mention (à paraître) ou (in press). Les références à des communications personnelles, des mémoires, des manuscrits en préparation ou soumis à des revues ne sont acceptées qu'entre parenthèses dans le texte et ne doivent pas figurer dans la liste bibliographique.

Il incombe aux auteurs la responsabilité de vérifier l'exactitude des références.

Exemples

Article de périodique classique

1. Yepremian D, Jarrige M, Khouri N. Évolution et progrès dans le traitement orthétique du pied et de l'IMC. *Motricité Cérébrale* 2002 ; 23 : 49–65.

Article d'un supplément à un volume

2. Stamm WE. Criteria for the diagnosis of urinary tract infections and for the assesment of therapeutic effectiveness. *Infection* 1992 ; 20 Suppl 3 : 151–4.

Ouvrage d'auteur(s)

3. Tardieu G. Le dossier clinique de l'IMC. 3^e éd. Paris : CDI ; 1984.

Ouvrage à auteurs multiples avec coordonnateur(s)

4. Coulaud J, Pocidallo J, Vachon F, Vildé J, éd. Organisation des soins hospitaliers et nouvelles pathologies infectieuses. Paris : Arnette ; 1992.

Chapitre d'ouvrage

5. Grosset J, Boisvert H, Truffot-Pernot C. *Mycobacterium leprae*. In: Le Minor L, Véron M, éd. Bactériologie médicale. Paris : Flammarion ; 1989. pp. 999–1017.

Actes de congrès

6. Sebti MF, Balafrej A, Belkhatay S, Fathi K, Essaid A. La tuberculose intestinale. Problèmes diagnostiques et thérapeutiques. In: 46^e Congrès français de médecine, la tuberculose abdominale ; Marrakech, Maroc. Paris : Masson ; 1987. p. 100–31.

Thèse

7. Belkziz N. Tuberculose abdominale [thèse]. Casablanca : université de Casablanca ; 1994.

Tableaux

Chaque tableau est dactylographié en double interligne sur une page ; il comporte, en haut, le numéro d'appel (en chiffres romains) et le titre, et en bas, les notes explicatives éventuelles (abréviations, sigles). Les unités sont données en tête de ligne ou de colonne. Les tableaux ne font pas double emploi avec les figures.

Figures

Fournir de préférence des photographies au format numérique, à la définition minimale de 300 dpi. En pratique, seuls les appareils numériques d'une définition supérieure à 2 Méga pixels peuvent délivrer une image acceptable. Évitez, sauf test préalable, des illustrations réalisées avec des logiciels disponibles de manière ubiquiste comme « MacDraw », « Paint »... Les auteurs doivent aussi fournir un original et une photocopie des figures d'excellente qualité, même si elles sont transmises sur fichier informatique.

Si vous ne possédez pas de version numérique, des photographies argentiques peuvent être fournies, sur papier brillant (dimensions idéales 10 × 15 cm), avec au verso la numérotation, une flèche indiquant l'orientation et le nom de l'auteur correspondant.

Les figures sont numérotées en chiffres arabes. Les radiographies sont présentées sous forme de photographies bien contrastées. **Les figures empruntées à un autre travail ne peuvent être reproduites qu'avec l'accord écrit de leur(s) auteur(s) et de l'éditeur.** Les légendes des figures sont regroupées sur une feuille à part. Une figure et sa légende forment un tout qui doit être compris sans recours au texte.

Les figures peuvent être fournies en couleur et seront reproduite automatiquement en couleur dans la version électronique et en noir et blanc dans la version imprimée. Il n'y a pas de frais de publication pour les textes et les figures en noir et blanc, seule la reproduction de figures en couleur dans la version papier est à la charge des auteurs.

Les figures doivent être fournies de préférence en format TIFF (.tif), EPS (.eps), ou PDF (.pdf). Les formats Word, Powerpoint et Excel sont également acceptés. **Un fichier séparé sera fourni pour chaque figure.** Pour permettre à l'éditeur d'identifier facilement les figures transmises, il est recommandé de nommer les fichiers en indiquant le numéro de la figure et le format utilisé. Par exemple : « fig1.tif », pour le fichier de la figure 1 sous format TIFF.

La résolution minimale des figures doit être de 300 DPI (dots per inch ou points par pouce) pour les photographies en noir et blanc ou en couleur, et de 500 à 1000 DPI pour les graphiques ou schémas. **La haute résolution est absolument nécessaire pour l'impression.** La taille de l'image fournie doit être proche de celle de l'image imprimée.

Pour tout renseignement complémentaire sur la manière de nous fournir des images, vous pouvez consulter notre site internet : <http://www.elsevier.com/locate/authorartwork>

Rubriques

Motricité cérébrale comporte les rubriques suivantes : « Évaluation clinique – Évaluation expérimentale »,

« Dépistage et traitement précoce », « Organisation gestuelle », « Physiopathologie », « Psychologie et neuropsychologie », « Éducation thérapeutique – rééducation », « Prévention et traitement des troubles orthopédiques », « Sphère buccofaciale », « Neurovision », « Polyhandicap », « Adultes infirmes moteurs cérébraux », « Traitement médicaux », « Appareillage », « Aspects scolaires et sociaux », « Communication et langage », « Activités ludiques – Sports – Loisirs », « Troubles somatiques », « Autres pathologies cérébrales avec conséquences motrices », « Témoignages », « Forum ». Lors de la soumission, l'auteur doit pouvoir annoncer pour quelle rubrique il soumet son manuscrit. La rédaction se réserve tout de même le droit de changer la rubrique indiquée.

Conflit d'intérêts

La revue suit les pratiques internationales relatives aux conflits d'intérêts en rapport avec les publications soumises. Toute soumission de manuscrit doit être accompagnée d'une déclaration de conflit d'intérêts.

Un conflit d'intérêts existe quand un auteur et/ou un co-auteur a des relations financières ou personnelles avec d'autres personnes ou organisations qui sont susceptibles d'influencer ses jugements professionnels concernant une valeur essentielle (bien du patient, intégrité de la recherche...). Les principaux conflits d'intérêts étant les intérêts financiers, les essais cliniques, les interventions ponctuelles, les relations familiales...

Tous les auteurs de la publication doivent déclarer toutes les relations qui peuvent être considérées comme ayant un potentiel de conflits d'intérêts **uniquement en lien avec le texte publié**

1. **Au cas où il n'existe aucun conflit d'intérêts** en lien avec l'article soumis, la mention suivante doit être ajoutée directement dans le manuscrit : **Conflit d'intérêts : aucun.**

2. **Au cas où il existe un (ou plusieurs) conflit(s) d'intérêts avec un ou plusieurs des auteurs de l'article**, la liste complète de ceux-ci doit être mentionnée en fin de manuscrit (avant les références bibliographiques) et ce conformément à la présentation ci-dessous. Les initiales de(s) l'auteur(s) concerné(s) et le nom de l'entreprise associée sont à ajouter à la liste exhaustive figurant ci-après des conflits d'intérêts potentiels qui sont à déclarer.

Exemples :

C. R., E. L. Intérêts financiers dans l'entreprise **Barbot S.A.**

E. L. Propriétaire, dirigeant, employé, participation à un organe décisionnel d'une entreprise
Autres activités régulières dans l'entreprise **Chups SAS**

J.-J. E. Essais cliniques : en qualité d'investigateur principal, coordonnateur ou expérimentateur principal pour **RTM SARL**

P. L. Essais cliniques : en qualité de co-investigateur, expérimentateur non principal, collaborateur à l'étude pour **Light & Co**

F. W. Interventions ponctuelles : rapports d'expertise pour **EFS Associated**

M. D. Interventions ponctuelles : activités de conseil pour **SFC**

C. G. Conférences : invitations en qualité d'intervenant pour **KKS & Son**

M. S. Conférences : invitations en qualité d'auditeur (frais de déplacement et d'hébergement pris en charge par une entreprise) pour **Régis SA**

C.-A. S. Versements substantiels au budget d'une institution dont vous êtes responsable **Aphelion**

M. F. Proches parents salariés dans les entreprises visées ci-dessus

A. D. Aucun conflit d'intérêts

3. Au cas où aucun conflit d'intérêts en lien avec l'article soumis n'a été transmis par l'auteur (les co-auteurs) la mention suivante sera publiée dans l'article : **Conflit d'intérêts : les auteurs n'ont pas transmis leurs conflits d'intérêts.**

Épreuves d'imprimerie et tirés à part

Lors de la mise en production du manuscrit accepté pour publication, l'éditeur enverra à l'auteur correspondant un formulaire de transfert de droits par courrier électronique, qui sera dûment complété et signé par l'auteur responsable de

l'article pour le compte de tous les auteurs, puis retourné à l'éditeur dans les plus brefs délais.

L'auteur correspondant recevra les épreuves électroniques de son article au format PDF, ou par courrier postal si nécessaire. Les modifications portant sur le fond ne sont pas acceptées sur les épreuves. Les corrections se limiteront à la typographie. Les auteurs feront le nécessaire pour retourner à l'éditeur les épreuves corrigées, dans les 48 heures suivant leur réception, et ce, à toute période de l'année. En cas de retard, l'éditeur se réserve le droit de procéder à l'impression sans les corrections de l'auteur mais avec celles du rédacteur en chef. L'auteur désigné pour la correspondance recevra gracieusement des services de l'éditeur un tiré à part électronique au format PDF. Un bon de commande de tirés à part supplémentaires est joint aux épreuves.

Droits de reproduction

Les droits doivent être transférés à l'éditeur par l'auteur après acceptation de son manuscrit pour publication en retournant le formulaire qui lui a été envoyé par l'éditeur par e-mail à l'adresse de l'auteur correspondant. Les demandes de reproduction doivent être adressées à l'éditeur.

Les recommandations aux auteurs de *Motricité cérébrale* sont disponibles sur le site Internet des éditions Elsevier Masson, Paris : <http://www.masson.fr/revues/moce>. **Pour toute question concernant la soumission d'un article à la revue, n'hésitez pas à contacter Lydie Vadot (e-mail : l.vadot@elsevier.com ; tél. 01 71 16 54 20).**